

# LE ROSAIRE

ET LES AUTRES  
DEVOTIONS DOMINICAINES

Revue Mensuelle illustrée

PUBLIÉE PAR

LES PERES DOMINICAINS DE ST-HYACINTHE

P. Q. (Canada)

ABONNEMENT : \$1.00 PAR AN

(Conditions spéciales pour 8, 12, 25, 50, 100 copies)

Vol. II, No 7. Juillet 1896

## SOMMAIRE

|  |     |
|--|-----|
| GRAVURES : La Visitation (d'après Schraudolph).....p.                                      | 200 |
| Marie enfant (d'après Ittenback).....p.  | 217 |
| QUESTION DU JOUR : A propos de l'Instruction Publique au Canada<br>(R. P. GONTHIER).....p. | 193 |
| ROSAIRE : La Visitation (R. P. H.).....p.  | 200 |
| THÉOLOGIE PRATIQUE : Les Indulgences (fin) (R. P. MARICOURT)....p.                         | 210 |
| HISTOIRE : Saint Jean Gorum, martyr (R. P. OLLIVIER).....p.                                | 219 |
| VARIÉTÉS : Notre-Dame du Folgoat.....p.  | 206 |
| Mon Père Lacordaire.....p.   | 223 |
| POÉSIE : Mater Mariæ Virginis (JEAN VAUDON).....p.   | 216 |
| SUPPLÉMENT : Calendrier Dominicain de Juillet.   |     |
| Associés défunts de l'œuvre de la Noviciat.  |     |
| Recommandations aux prières.   |     |
| Législation du Rosaire (à suivre).   |     |



*Crédit Paroissial, 1664 rue Notre-Dame, Montréal*

**C. B. LANCTOT**

importateur de  
Bronzes, Orfèvreries,  
Ornements, Sacs,  
Merinos,  
Vêtements Ecclesiastiques,  
Etc.

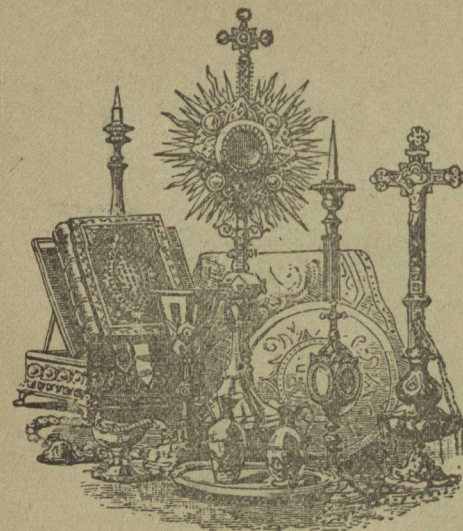
Ateliers spéciaux pour  
fabrication de

Statues, Peintures, Che-  
mins de Croix, Drapeaux,  
Bannières, Décorations  
pour Sociétés.

Vins de Messe approu-  
vés par les autorités ec-  
clésiastiques.

Bouquets et Fleurs.

Lustres en Cristaux.



Photographies de Statues, etc., et listes de prix envoyées sur de-  
mande.

(Modèle spécial de la Statue de Ste Anne de Beaupré).

## CASTLE & FILS

20 Rue Université,  
MONTREAL.

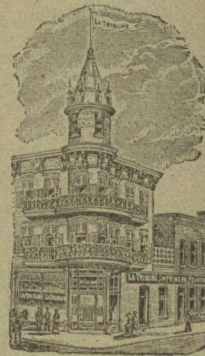
*Vitraux d'Art pour  
Eglises. Cloches d'E-  
glises.*

Agents pour la Mai-  
son E. CHAMPI-  
GNEULLE & CIE.,  
BAR-LE-DUC, Fran-  
ce, approuvée par Sa  
Sainteté le Pape Pie  
IX.

(Bref du 5 Mai 1865)

STATUES, CHE-  
MINS DE CROIX  
et VITRAUX D'ART

Envoi sur demande  
de Croquis et Devis.

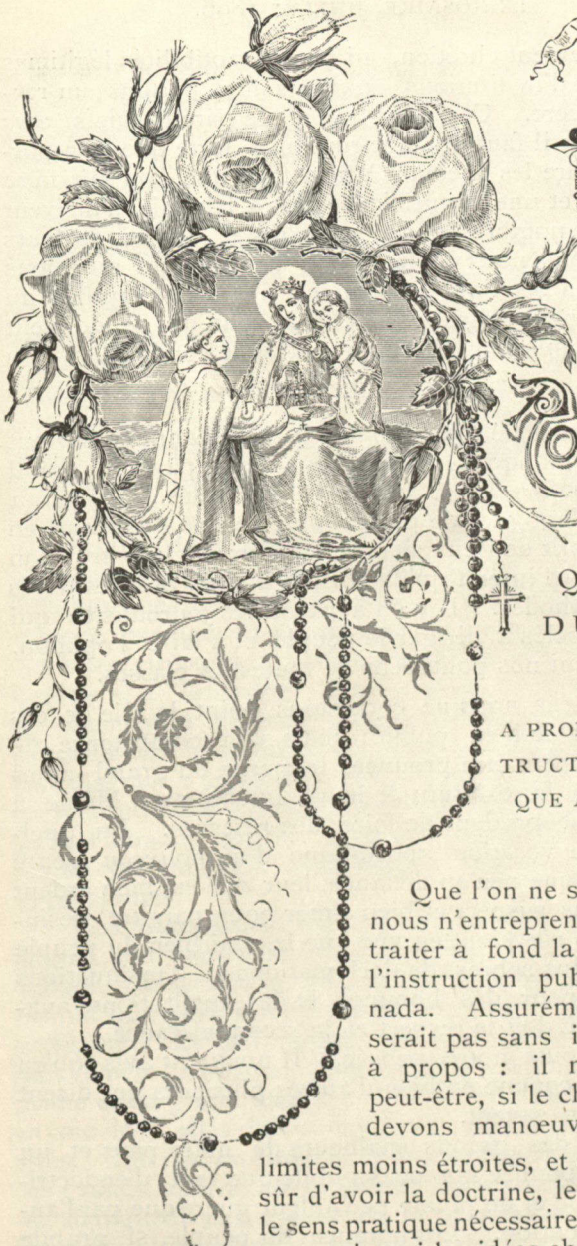


**LA TRIBUNE.  
ST-HYACINTHE.**

**IMPRIMERIE,  
RELIURE.**

L'Etablissement le plus  
complet de la ville.





LE

ROSARY

QUESTION  
DU JOUR.

A PROPOS DE L'INSTRUCTION  
PUBLIQUE  
AU CANADA.

Que l'on ne s'effraie point, nous n'entreprenons point de traiter à fond la question de l'instruction publique au Canada. Assurément le sujet ne serait pas sans intérêt ni sans à propos : il nous tenterait peut-être, si le champ où nous devons manœuvrer avait des

limites moins étroites, et si nous étions sûr d'avoir la doctrine, le coup-d'œil et le sens pratique nécessaires pour ne blesser en rien ni les idées chères à tout es-



prit sérieusement chrétien, ni les susceptibilités légitimes d'hommes et d'institutions auxquels nous portons un respect très sincère. Car pour traiter de pareils sujets *sans les maltraiter* il faut une doctrine plus forte que n'en portent d'ordinaire les docteurs à faux frais que l'on sait faire aujourd'hui, et une maturité d'esprit à laquelle n'arrivent pas un bon nombre de nos écrivains et de nos parleurs publics. Nous nous contenterons de quelques réflexions de simple bon sens qui pourraient n'être pas inutiles au peuple et donner aussi à réfléchir à ceux qui se donnent facilement la mission de l'éclairer et de le conduire.

---

On a remarqué que depuis quelques années surtout l'instruction publique a trouvé dans notre pays un grand nombre d'apôtres aussi bruyants que zélés. Il y en a parmi les pédagogues de profession ; ce zèle s'explique en eux par l'esprit de leur état et l'amour de leur art, non moins que par l'intérêt qu'ils portent à leurs propres livres et à leurs méthodes. Il y en a parmi les journalistes qui se croient appelés à diriger le peuple et à faire l'opinion. Il y en a parmi nos politiciens de toutes les classes.

Assurément nous ne contestons point le zèle de ces hommes pour le bien public : mais si la compétence de quelques-uns peut être prouvée, le mérite du grand nombre sera plutôt la droiture de leurs intentions. Même à cet égard il est prudent de faire des réserves. En quelques-uns cette vocation apostolique d'un nouveau genre nous met quelque peu en défiance, leur zèle est bien ardent pour n'être pas suspect et bien amer pour paraître désintéressé. S'ils n'avaient en vue que le vrai bien du peuple ils seraient plus sobres de déclamations et d'insinuations malveillantes pour des hommes et des institutions auxquels le peuple doit le respect et la reconnaissance.

Disons toute notre pensée. Il nous est avis qu'en cette question comme en bien d'autres plusieurs en disent plus qu'ils n'en savent.

C'est un des grands malheurs de notre pays et un grave danger pour le bon sens public que tant d'endoctrineurs de langue et de plume ne vaillent guère que par l'audace et la prétention. L'ignorance du peuple, si grande qu'elle puisse être, lui laisse au moins son sens naturelle-



ment sain et droit que l'expérience et la foi fortifient et élèvent singulièrement ; elle est moins à craindre pour lui que l'influence de certains astres de la presse et de la politique, que Dieu n'a sûrement pas allumés pour le diriger.

Ne soyons pas trop sévères, cependant, et ne cherchons pas partout, surtout ne supposons pas sans preuves de mauvaises intentions. Parmi nos apôtres de l'instruction publique il y a un bon nombre d'esprits inconscients, superficiels, et souvent faussés, également impuissants à vouloir le mal et à faire le bien, mais qui font souvent le mal qu'ils ne voudraient pas et créent sans le savoir des obstacles au bien qu'ils désirent sincèrement. Le malheur c'est que ces hommes incapables d'une mauvaise intention sont souvent les échos et les instruments inconscients de plus habiles qui les font servir à leurs vues ambitieuses ou perverses.

Inutile de le dissimuler, on trouve aujourd'hui dans les centres canadiens au Canada et aux États-Unis des hommes quelquefois d'un talent naturel incontestable, développé par une éducation plus ou moins complète, auxquels les circonstances n'ont point permis d'arriver à la fortune ni à l'influence. Ces hommes au lieu de chercher en eux-mêmes ou dans l'enchaînement providentiel des circonstances le secret de ce qu'ils croient leur infortune et leur disgrâce s'aigrissent volontiers contre les hommes et les institutions d'un pays qui ne les a pas grandis autant qu'ils l'auraient désiré. Des deux côtés de la frontière il y a de ces meurtris d'espérances brisées et d'ambitions impuissantes.

Aux États-Unis c'est le secret de cette bruyante campagne pour défendre la langue qui est en moins grand danger que jamais et pour sauver la religion et la foi du peuple que personne ne menace autant que ceux qui les protègent. Le bon peuple qui n'est pour rien dans le mouvement, s'aperçoit avec surprise qu'il est partout opprimé et en grand danger : il bénit la Providence qui lui envoie de si zélés défenseurs avant même qu'il les ait désirés. Lui qui est droit et de bonne foi, il ne voit pas que ces grands apôtres de la langue française aux États-Unis ne manquent pas quand ils le peuvent de s'unir à des femmes qui ne parlent pas leur langue, et oublient quelquefois d'apprendre le français à leurs enfants. Il ne



soupçonne pas davantage que ces grands défenseurs de la religion ne mettent guère le pied à l'église lorsqu'ils n'espèrent point y être en évidence, et que parfois personne ne sait au juste à quelle paroisse ils appartiennent.

Au Canada la cause réelle a été souvent la même mais le prétexte est différent. Le plus grave et le plus sérieux que l'on ait trouvé est celui de l'instruction publique.

“ Nous sommes nombreux, et nous ne cédon's en valeur morale et intellectuelle à aucun autre groupe de nos concitoyens. Notre influence politique n'est en proportion ni avec notre nombre ni avec notre valeur réelle. Quelle en est la cause ? L'ignorance du peuple. Instruisons le peuple et nous aurons bientôt l'influence. Le peuple lira les journaux, les journaux le formeront à la vie politique, et portés au pouvoir par ce peuple intelligent et instruit nous saurons bientôt faire la loi à la majorité de nos concitoyens.”

On reconnaît ce langage. Il résume cent discours d'aspirants politiques dont le peuple souvent ne se soucie guère pour des raisons qui lui semblent fort solides et qui ne nous paraissent pas contraires au bon sens. Nous l'avons lu dans cent articles de journaux dont le nombre et le ton doctrinal ne peuvent dissimuler l'insuffisance du fond.

Est-il bien sûr que même avec une instruction populaire plus parfaite, nous pourrions toujours lutter avec avantage contre le nombre ? surtout lorsque le nombre ne manque nullement ni d'intelligence pratique des affaires ni d'esprit politique ? Noublions pas qu'en développant ces aptitudes dans les nôtres nous ne les enlevons pas à nos rivaux et que nous leur laissons toujours l'immense avantage de la supériorité numérique :—qui est toujours le premier et le plus fort dans les gouvernements représentatifs.

Puis est-il impossible de trouver ailleurs que dans l'ignorance du peuple le secret de notre faiblesse peut-être exagérée ? Ne le trouverions nous pas dans la division des chefs naturels du peuple qui n'ont eu parfois ni assez de largeur d'idées, ni assez de noblesse de caractère pour se tendre loyalement la main et se prêter un mutuel concours chaque fois que le demandait l'intérêt du peuple ?



Les plus grandes fautes politiques commises dans notre pays sont-elles plutôt le fait des classes populaires que de ceux qui étaient au-dessus du peuple par leur instruction supérieure et qui auraient dû, à cause de leur instruction même, être moins sujets à des erreurs et à des méprises que l'ignorance seule pourrait excuser ?

Mais admis que le peuple soit sujet à des erreurs est-ce le fait de l'ignorance ou de la nature humaine ? Les pays d'instruction publique idéale où, paraît-il, le peuple n'a rien à désirer à cet égard, sont-ils bien mieux gouvernés que le nôtre ? Est-ce qu'on n'y vote pas généralement aussi mal souvent même plus mal que chez nous ? Nous n'avons pas la cruauté d'en conclure que c'est cette instruction pratique idéale qui perd le sens politique du peuple en altérant son bon sens. Nous en concluons seulement que c'est le bon sens chrétien qui est dans le peuple le grand maître de la politique comme il est en tout homme le grand maître de la vie.

Il y a une instruction qui, simple en ses moyens, imparfaite peut-être dans ses procédés, aide cependant singulièrement au peuple à mieux comprendre et à mieux remplir ses devoirs civils et politiques *distincts mais inséparables* de ses devoirs de vie chrétienne, parce qu'elle tend à former son jugement et éclaire davantage sa conscience en même temps qu'elle accroît ses connaissances. Cette instruction qui ne développe pas l'esprit au détriment du bon sens fait le bonheur et la grandeur durable d'un peuple : on ne la répandra, on ne la perfectionnera jamais assez.

Il y a aussi une instruction qui ne s'occupe guère que de développer toutes les aptitudes de l'esprit, et d'éveiller tous les appétits sans s'inquiéter beaucoup de fortifier le jugement, le sens moral et la conscience par des convictions chrétiennes ; et cette instruction là n'est qu'un fléau public : c'est une arme que l'on met aux mains d'un insensé. Pour notre part nous ne voyons pas qu'il soit très avantageux au peuple de l'avoir entre les mains.

Si c'est de cette instruction-là que l'on parle quand on nous accuse nous prêtres de retarder, disent les uns, de ne pas accélérer, disent les autres, le progrès de l'instruction publique on ne serait pas loin d'avoir raison.—Et le bon peuple canadien qui tient à son bon sens, comme il tient



à sa foi et à ses mœurs, ne désire guère ce progrès pour ses enfants.

Les doctrinaires seront-ils plus heureux ? Ils sont au moins plus à craindre.

Nous appelons doctrinaires ceux qui veulent détruire non un système d'éducation, mais l'éducation chrétienne elle-même. Il y en a dans notre pays, pas en très grand nombre, croyons-nous, ni d'une très-grande portée intellectuelle, mais qui suppléent au nombre par l'activité et à la valeur intellectuelle par l'audace de l'affirmation. Il y a les doctrinaires importés d'Europe et les doctrinaires du pays : les premiers sont peut-être plus violents ; les autres nous semblent plus dangereux.

Le doctrinaire d'Europe se croit d'une race supérieure. Dès qu'il met le pied en Amérique, il rend des oracles. Nous surtout, pauvres canadiens encore assez naïfs pour croire au symbole des Apôtres et au décalogue, pourrions-nous ne pas accueillir avec faveur tout au moins avec des égards respectueux n'importe quelle sottise pourvu qu'elle porte la marque authentique des pays d'outremer ? Notre trop longue patience le confirme éloquemment et dans le sentiment de sa propre valeur et dans l'idée qu'il s'est faite de notre infériorité. Vienne une émotion passagère, un spasme nerveux de l'opinion, il se croit au commencement d'une révolution : c'est son heure. Il n'a plus rien à craindre, il peut tout dire et tout faire pour nous régénérer ; il expose franchement son programme :

“ Le peuple du Canada n'est pas riche parcequ'il est ignorant, il est ignorant parcequ'il est catholique. Débaptisez vos écoles, laïcisez les programmes et le personnel enseignant, faites-en sortir les prêtres et les religieuses et vous aurez bientôt un peuple formé par une instruction vraiment pratique et qui luttera avec avantage contre les autres peuples.”

Voilà, dégagé de toute phraséologie hypocrite, le vrai programme de nos doctrinaires importés. Présenté de cette façon il ne rencontre guère de sympathie parmi nous.

Nos doctrinaires indigènes, à part quelques esprits légers et vaniteux, ont bien compris qu'aller si loin c'est perdre infailliblement leur cause dans l'opinion des gens honnêtes et sensés qui sont encore, grâce à Dieu, la grande majorité dans toutes les classes de la société. Ils se con-



tentent donc de déprécier notre système d'éducation qui prête en effet à bien des critiques, d'en exagérer les défauts et les lacunes, d'exalter outre mesure d'autres systèmes qui sont loin d'être parfaits, de faire des comparaisons odieuses et injustes entre nos institutions et des institutions placées ailleurs dans des conditions très différentes. Puis ils demandent à grands cris des réformes, des réformes immédiates, des réformes radicales. Ils demandent l'instruction pratique, et comme moyens d'y arriver le changement des livres, le changement des méthodes d'enseignement et même la haute-main laïque sur le personnel religieux voué à l'enseignement.

Nous avouons ne pas voir très clairement que si le peuple ne sait pas lire davantage, c'est parcequ'on lui apprend toujours à lire dans ces livres où nous avons appris nous-mêmes et nos pères avant nous : à cet égard le *Traité des devoirs du chrétien* nous semble aussi pratique et aussi bien choisi que les livres approuvés ou non par le conseil de l'instruction publique. Nous ne voyons pas davantage qu'en ce qui concerne l'instruction primaire la méthode ait une si grande influence sur la fortune du peuple, et qu'il sera nécessairement toujours pauvre et inférieur aux autres peuples tant qu'on apprendra à ses enfants à lire les lettres avant les syllabes, les syllabes avant les mots et les mots avant les phrases comme on nous l'apprenait autrefois. Connaissant quelque peu notre société, nous ne comprenons pas non plus parfaitement que pour relever le niveau des écoles il importe tant de faire examiner autrement que par des religieuses et des prêtres tous les instituteurs religieux. C'est ce qui nous fait croire qu'au delà du but avoué il y en a un autre que l'on n'avoue pas mais vers lequel on tend sûrement, et que nos doctrinaires indigènes ont moins en vue une instruction plus complètement pratique qu'une instruction moins pratiquement religieuse. C'est là le dernier mot du programme, le plus important et le seul qu'on ne veut pas dire, parcequ'il ne ferait pas l'effet désiré.

FR. D. GONTHIER,  
des fr. prêch.

(La fin prochainement.)



## LA VISITATION DE LA TRÈS SAINTE VIERGE.

*(2e mystère joyeux).*

**D**ANS nos paroisses canadiennes où s'est conservée avec les mœurs de nos ancêtres la grande vivacité de leur foi, c'est une scène fort touchante et digne, à coup sûr, du pinceau d'un beato Angelico, de voir quand le prêtre va "porter le Bon Dieu", au premier son de la cloche qui l'annonce, les familles au seuil de la maison et les passants sur le bord de la route s'agenouiller silencieux et recueillis, en laissant monter de leur âme à leurs

lèvres une prière toute imprégnée de foi et d'amour.

O Cœur de Jésus ! ces élans spontanés de la piété, cette ferveur, cette adoration des humbles d'esprit doivent vous être spécialement agréables ; elles doivent monter droit à vous et vous consoler de l'indifférence des autres chrétiens, de la perversité des impies et des sacrilèges, de l'ingratitude et du criminel oubli d'un si grand nombre !

Tombons à genoux, nous aussi, en commençant la méditation de ce mystère ; car, pour peu que notre œil soit ouvert aux horizons surnaturels, il verra qu'ici encore "c'est le Bon Dieu qui passe".

À l'extérieur, il est vrai, sa présence n'éclate pas, mais nous savons, nous, que sur cette humble monture s'avance la plus sainte des femmes et la plus aimante des mères, Marie, qui porte en son sein toujours vierge le Fils béni de Dieu. De ce pas, elle s'en va, nous le savons aussi, non pour calmer par sa présence les dernières angoisses d'un mourant, mais pour sanctifier la naissance du plus grand des enfants des hommes après Jésus-Christ. Nous savons enfin, qu'autour d'elle les anges s'empressent comme autour d'une reine, l'ombrageant de leurs ailes, et



veillant à ce que “ la pierre ne heurte pas son pied ” (1). La Visitation est donc un grand mystère. De précieux enseignements s'en dégagent, quand on le médite sérieusement.

Apprenons aujourd'hui de Notre-Dame comment un chrétien doit porter Dieu, et de sainte Elisabeth, comment, à son tour, il lui convient de le recevoir.

## I

L'archange Gabriel, “ un des sept qui se tiennent au pied du trône du Très-Haut ” (2) a quitté la petite chambre de Nazareth, où vient de s'accomplir le chef-d'œuvre de Dieu dans le temps, l'Incarnation de son Verbe au sein de Marie. Or cette divine Mère, à peine a-t-elle été saluée pleine de grâce, à peine a-t-elle offert asile à Celui qui venait, selon l'expression du Psalmiste (3) fournir la lutte gigantesque dont la cause et le terme étaient le rachat de l'humanité pécheresse, qu'aussitôt “ elle s'en alla en “ grande hâte, à travers les montagnes, là où demeurerait “ Elisabeth, sa cousine devenue mère elle aussi par un “ autre miracle ”. (4)

Pourquoi cette démarche ? C'est que la grâce de Dieu est un feu consumant et s'il en tombe au fond d'une âme prédestinée une étincelle, une seule, cette âme frémit sous les ardeurs qui commencent à la dévorer, et d'instinct elle cherche à répandre ce feu sacré ! Une telle âme ne saurait connaître le repos, il lui faut agir, entreprendre au dehors un apostolat qui ne reculerait pas même devant le martyre.

Dès lors on conçoit que la Vierge ne se soit pas attardée dans l'immobilité suave de l'extase ; avec le fruit béni de ses entrailles n'a-t-elle pas reçu la plénitude de la grâce et de la charité divines ? Or, nous déclare l'Angélique Docteur “ plus on est près d'une cause très active, “ plus on participe à son influence ”. (5) En d'autres termes, et pour nous servir d'un exemple familier, plus on s'approche d'un brasier, plus on en reçoit dans tous ses membres les réconfortantes ardeurs.

(1) Ps. 90,-10.

(2) Tobie XIII,-15.

(3) Ps. 18,-6.

(4) S. Luc—I, 35 à 39.

(5) 3<sup>o</sup> Partie. qu. VII, art 1, c.



Supposez maintenant que cette chaleur ne soit plus le simple embrasement de quelques charbons en flammes, mais le foyer même de la charité, Dieu, dont l'essence est souverainement agissante, Dieu, qui produit sans cesse, avec son Fils, l'acte éternel d'où procède l'Esprit d'amour, quelle ne sera pas la participation de Marie à cette source si abondante ? Et comme cette très Sainte Vierge n'apporte aucun obstacle à la grâce, ni dans son intelligence, ni dans son cœur, ni dans sa chair immaculée, il s'ensuit que cette grâce agira en pleine liberté et sortira tous ses effets. Au ciel seulement, nous connaissons le zèle que Marie dans sa charité débordante a voué à chacune de son âmes, parce que là seulement nous serons capables d'apprécier l'amour intense qui ne cessa de battre dans ce cœur pur comme celui d'une vierge, aimant comme celui d'une mère.

Elle part. Saluons-la au passage ou mieux joignons-nous aux anges et faisons-lui cortège.

La distance est considérable ; il y a bien cinq à six jours de marche de Nazareth à Aïn-Karim.—Ce long trajet ne saurait l'arrêter. Car l'Esprit, son mystérieux époux, qui la conduit et l'inspire, " n'est pas un esprit de crainte, mais un esprit de force et d'amour." (1) Aussi, joyeuse elle commence son voyage accompagnée de son virginal époux, suivant la pensée de presque tous les commentateurs. Elle s'avance sous l'ardent soleil de Palestine, traverse la plaine de Jesréel, les montagnes d'Éphraïm, franchit, après la Galilée, la Samarie toujours hostile aux Juifs, et enfin une partie de la Judée jusqu'aux montagnes. Dieu la veut auprès de sa cousine Elizabeth, sur l'heure elle obéit. Elle veut lui rendre ses services, lui prodiguer les milles soins que réclament sa situation, mais pardessus tout, unir sa joie à sa joie et bénir avec elle le Seigneur Dieu d'Israël. Car, la joie est lourde à porter, souvent elle exige plus de force que le malheur, et depuis la conception de Jean-Baptiste, son heureuse mère n'a personne à qui elle puisse ouvrir son cœur. Zacharie est muet, et elle-même " n'ose plus se produire " en public. (2) Marie sera donc accueillie comme une

(1) 2<sup>o</sup> ép. à Timothée C. I. v. 7.

(2) S. Luc I, 24.



bénédiction sous ce toit silencieux auquel elle procure non-seulement la joie mais la sanctification. Ah ! que son zèle est empressé ! Elle se porte où Dieu l'envoie, sans s'écarter ni à droite ni à gauche, sans même entrer à Jérusalem, prier Dieu dans son temple. Que son zèle est condescendant et fort ! Elizabeth est son inférieure, elle n'a reçu ni la dignité ni les grâces de la maternité divine, l'enfant qui repose en son sein, ne sera après tout que l'humble héraut de la gloire du Messie ; mais rien n'arrête celui qui aime vraiment : " Volat, currit et lætatur," il vole, il court, joyeux ; il est libre et rien ne peut l'enchaîner. (1)

## II

Un éminent théologien de l'Oratoire, le pieux Thomassin, a laissé cette parole consolante autant que vraie : " Le Christ vient toujours. Christus semper venit." En effet, l'un des grands mystères du christianisme, c'est la sainte société que le Fils de Dieu contracte et renouvelle sans cesse avec nous. Mettant à part les ravissements et les visions extraordinaires dont il favorise quelques âmes de choix, chaque jour, il nous visite tantôt intérieurement par son Esprit et par l'inspiration de sa grâce, tantôt, au dehors, par sa parole, par ses sacrements et en premier lieu par celui de l'adorable Eucharistie. Et c'est pourquoi, l'œuvre de Marie n'est pas achevée : car, tant qu'il restera une grâce à distribuer, un chrétien à soutenir sur le chemin du ciel, la Vierge de la Visitation continuera son voyage pour porter à tous le Sauveur bien-aimé.

Comment avons-nous reçu sa céleste visite ? Pour beaucoup peut-être, le passé ne rappelle que d'attristants souvenirs, mille ingratitude, mille faiblesses, et comme un parti pris de tenter Dieu. Pleurons un tel passé, et demandons à notre sainte Mère de rendre notre repentir efficace en nous apprenant comment on reçoit Dieu et comment on le conserve.

La Vierge entra dans la maison de Zacharie, et salua Elizabeth qui ressentit sur le champ un " frémissement ; son enfant tressaillit et sous la vertu de l'Esprit " qui l'envahissait, elle s'écria d'une voix émue : Vous

(1) Imit. de J.-C. liv. III. ch. V.



“ êtes bénie entre toutes les femmes et le fruit de vos entrailles est béni.” (1)

Jésus arrive, il s'arrête. Quel est le charme qui a pu l'attirer ainsi et le fixer ? Ce charme c'est l'humilité. — Près de Marie qui s'incline devant elle, Elizabeth ne trouve pas de paroles assez humbles, écoutez la : “ Comment se fait-il que la mère de mon Sauveur daigne venir à moi ? ” (2) Par contre, elle exalte les vertus, les joies, les grandeurs de Marie. “ Vous êtes bienheureuse d'avoir cru à l'accomplissement des merveilles qui vous ont été prédites par le Seigneur.” (3) Elle voudrait se mettre sous les pieds de ses hôtes divins, mais puisqu'il lui faut entrer en scène elle n'y cherchera qu'une place, la dernière, et si elle dit quelques mots c'est pour louer Dieu et féliciter Marie.

Dans les continuelles visites que Dieu daigne faire à nos âmes, il n'a qu'un seul but, leur transformation complète au moyen de la vie sanctifiante. Or, cette transformation, tout comme celle que nous voyons s'opérer dans la nature, suppose certaines conditions sans lesquelles elle restera sans résultat. L'herbe de la prairie se transforme, il est vrai, en la substance de l'animal qui l'a broulée, et la chair de cet animal deviendra, à son tour, notre propre chair, oui, pourvu qu'elles aient perdu leur vie propre et tout ce qu'elles étaient auparavant. Telle est la loi. N'espérons pas y échapper. Il faut qu'elle s'accomplisse aussi dans cette transformation autrement sérieuse d'une vie purement naturelle en la céleste vie qui est cachée avec le Christ en Dieu. (4) Ici encore, ô mon frère, si tu veux vivre, commence par mourir, et dans la mesure où tu te seras ainsi dépouillé de toi-même, dans cette même mesure tu sentiras la vie divine inonder ton âme, la pénétrer et la vivifier à nouveau. Et qui t'immolera de la sorte au pieds de Jésus-Christ, sinon l'humilité qui s'attaque aux derniers retranchements de notre nature déchue, aux vues purement humaines, aux jugements propres, à tout ce que l'on aime, à tout ce que l'on caresse, au vieil homme auquel nous tenons par la dernière fibre du cœur ?

(1) S. Luc I. 40 à 43.

(2) *ibid.* 43.

(3) *ibid.* 44.

(4) Ep. aux Coloss. c. III, v. 3.



Aussi lorsque Dieu trouve une âme généreusement occupée à ce travail d'abaissements et d'immolation par amour il la regarde avec tendresse, nous déclare la très Sainte Vierge, et il vient en elle opérer de grandes choses.

Si l'humilité attire Jésus, la reconnaissance l'attache et le fixe. Oh ! qu'il aime à rencontrer une âme sensible aux moindres faveurs du ciel ! Qu'ils lui furent agréables les transports de la sainte épouse de Zacharie !—Dès que la voix de Marie eut frappé son oreille, par une inspiration spéciale, elle sut que le Rédempteur honorait sa maison de son auguste présence, et son âme ravie éclata en des accents de la plus affectueuse gratitude. Elle chantait Celui qui venait, au nom de Jéhovah accorder à son enfant, la grâce qui efface la tache originelle ; elle mêlait le nom de Marie aux remerciements qu'elle adressait au Seigneur, et la première après l'ange elle répétait l'hymne de louanges que la terre fera retentir à jamais en l'honneur de la divine Mère.

Le démon trompe certains chrétiens d'une manière bien étrange. Voyageurs découragés ils se sont laissés choir sur le bord du chemin. En vain offrez-vous à leur faiblesse le secours des sacrements ; en vain voulez-vous leur rompre le pain des forts, cette Eucharistie qui rend capable de fournir jusqu'au bout la carrière. “ A quoi bon ? répondent-ils, nous avons communie bien souvent et nous ne nous sommes pas améliorés pour cela.”

Pauvres pécheurs, au lieu de mettre en défiance l'efficacité des moyens que la bonté de Dieu vous a si généreusement octroyés, mieux vaudrait assurément vous frapper humblement la poitrine. Sachez-le bien : “ l'ingratitude est “ un vent brûlant qui dessèche la rosée de la miséricorde et “ les torrents de la grâce.” (1) Or, quelle a été jusqu'ici votre reconnaissance en retour des innombrables bienfaits de Dieu ? Lorsqu'il vous ouvrait ses trésors et qu'il s'offrait à restaurer vos forces épuisées, ah ! trop souvent ne l'avez-vous remercié qu'avec une prière distraite, froide, glacée comme les lèvres qui la prononçaient ! Bien plus, pour nous en tenir aux visites personnelles de Jésus dans la Sainte Communion, quelles marques reçoit-il de votre

---

(1) Saint Bernard.



joie reconnaissante chaque fois qu'il vous daigne visiter ? Votre action de grâce dure-t-elle au-delà d'un petit quart-d'heure, et voit-on votre amour s'exercer à rendre bienfait pour bienfait, par une vie meilleure et toujours de plus en plus chrétienne ?—Non ; les jours succèdent aux jours sans provoquer de sérieux efforts d'amendement, sans un retour du cœur vers Dieu. En somme, vous êtes à vous-mêmes la cause de votre malheur. Souvenez-vous et Dieu se souviendra.

\* \*  
\*

Ainsi les bontés de Dieu nous ont laissés pour la plupart indifférents ou coupables. Faut-il néanmoins nous décourager ? Nullement, ouvrons plutôt nos cœurs à l'espérance, nous en avons et le droit et le devoir. Saint Thomas d'Aquin nous y invite en nous assurant que “ en considération d'un seul, en raison de l'excellence de ses mérites et de la perfection de ses vertus, on fait volontiers miséricorde à toute une famille.” (1) Malgré nos fautes et peut-être nos crimes, courage et confiance ! Eh quoi ? n'appartenons-nous pas à la grande famille chrétienne dont Marie a été constituée la Mère et la Reine ? Sérieusement décidés à réparer le passé, prenons en main notre Rosaire. Par la toute puissante intercession de notre Mère du ciel demandons pardon et secours, et Jésus, pour son amour, nous accordera sa grâce et la gloire de l'éternité.

Fr. H. ....  
des fr. prêch.

### NOTRE DAME DU FOLGOAT (FINISTÈRE)

*Légende contenant le mystère de Notre-Dame du Folgoat  
advenu l'an 1350*

“ En l'anné 1350, florissait en la Bretagne Gallicane en innocence, simplicité et sainteté de vie, un pauvre innocent nommé Saleüm, issu de pauvres parents d'un village auprès de Lisnener. Il est bien croyable que si on eût cru qu'il devait devenir un grand saint et grand serviteur de la Vierge très-aimable, on eût été plus curieux de re-

(1) Comm. sur la 2<sup>o</sup> ép. à Tim. Ch. I. leçon IV.



marquer tous les beaux traits de sa vie exemplaire. Ses parents qui vivaient dans l'amour et la crainte de Dieu, ne purent jamais, Dieu le permettant ainsi pour sa plus grande gloire, lui apprendre et faire retenir autres paroles que les deux premiers mots de la salutation angelique : *Ave Maria*.

Ce jeune enfant, naissant en ange, ému par un instinct particulier du ciel, commença après la mort de ses parents, à chérir les douceurs de la solitude, et choisit pour sa retraite ordinaire un bois où se trouvait une belle fontaine, n'ayant la nuit autre couvert qu'une souche creuse, un peu élevée de terre. Croyez hardiment que le pauvre Saleüm a relui devant Dieu, dans les ténèbres de cette souche, où, comme un passereau solitaire, il solfiait, à sa mode, les louanges de la Vierge sacrée à laquelle, après Dieu, il avait consacré son cœur ; et de nuit comme le gracieux rossignol, perché sur l'épine de l'austérité il chantait mille fois : *Ave Maria* ! Qui dira les larmes de douceur qui reluisaient dans ses yeux, les tendres soupirs qui échappaient de son cœur lorsqu'il invoquait l'assistance de la très douce mère de Dieu.

Le cristal de cette eau de la fontaine lui servait d'un miroir pour contempler les astres qui éclatent dans le firmament et le murmure de ce canal lui servait de réveil-matin pour s'adonner à la dévotion, si bien que, jusqu'à ce jour on le voit ruisseler dessous le grand autel au dehors, où on a placé une très-belle image de la Vierge. Je veux bien dire que l'art et la gentillesse de l'ouvrier y aient apporté de son invention, mais je puis assurer aussi que par ce moyen on apprend clairement que la sacrée Vierge est un coulant et un canal d'or, d'où cet enfant simple a puisé l'eau de la grâce divine.

L'innocence et la simplicité reluisaient en ce pauvre solitaire ; ses vertus n'étaient que pour lui, il les avait pour partage. Celui donc qui tous les jours allait mendier son pain de portes en portes avait caché ces belles perles au fumier de sa mendicité. Il parlait fort peu comme il allait demander du pain, le demandant au nom de Dieu et de la Sainte-Vierge.

Bien que ce jeune adolescent eût été doué d'une grande simplicité et admirable innocence de vie, pourtant comme l'épine conserve les lys et les roses en un jardin,



ainsi il a préservé sa pureté dans les ronces et épines de l'austérité, tant son desduit était au châtiment de son corps, lequel il avait rendu ployable sous le joug de l'esprit : *“La terre nue et froide, dit le vénérable abbé Jehan de Longoneymon, était son lict verd ; une grosse pierre lui servait d'oreiller et n'avait d'autre couverture que les feuilles d'une couche sous laquelle il se reposait la nuict.”* Regardez donc si cela le pouvait garantir contre l'injure du temps et de l'hiver qui pour l'ordinaire est fort âpre en ce pays si proche de l'océan. Pensez comme il devait être transi de froid en une telle demeure battue des quatre vents étant couvert d'une méchante souquenille rapetassée ; et là il passait la nuit sans feu ni flamme, que celle qu'il couvait en son cœur pour servir Dieu et sa sainte mère. C'est un miroir pour ces délicats enfants dans la plume et la fourrure qui redoutent l'atteinte d'un petit vent coulis, et qui la nuit n'osent faire un pas de peur du serein ou de la pluie ; pour y voir que tous leurs prétextes sont de cire au feu de la dévotion et de cet enfant exemplaire.

Je vous dirai bien davantage qu'au cœur de l'hiver il se plongeait en cette fontaine jusqu'au menton, comme un beau cygne en un étang, il y demeurait longtemps, tellement que ses pauvres membres étaient crevassés de l'extrême froidure qu'il pâtissait. Voulez-vous savoir vous qui êtes si dévôts à ce saint lieu, comme d'autre part il se traitait ? Après qu'il était de retour de mendier du pain, il s'asseyait au bord de cette agréable fontaine, en laquelle il trempait les croûtes qu'il avait eues en aumône. Voilà quelle était sa pitance ordinaire.

C'est un oracle très véritable que le monde est aveugle en ses opinions et qu'il est arbitre incompetent pour juger des sacrés et nobles blasons de la vertu ; aussi, tout innocent et simple qu'il était, les habitants du pays estimèrent ce pauvre solitaire comme fou et dépourvu du jugement.

Ce pauvre innocent faisait peu de cas de tous ces cajolleurs, pour tant d'injures et d'affronts qu'ils lui faisaient. On ne voyait jamais cet agneau bénin troublé par tous les brocards qu'il recevait de ces langues de vipères, pour ce que parmi les rigueurs de sa pénitence, l'on tient qu'il avait un visage si riant que souventes fois il semblait lorsqu'il mendiait son pain de porte en porte, par son abord



gracieux, qu'il ouvrait le ciel aux plus tristes et désolés.

Cette simplicité et innocence faisaient reluire dans les actions de ce jeune homme une douceur agneline, n'ayant aucun sentiment des offenses qu'il recevait. C'est pourquoi les plus clairvoyants jugeaient bien autrement de sa manière de vivre ; ils reconnaissaient que cette simplicité était un échantillon de la grande vertu cachée en son cœur, comme l'or, au centre de la terre, et un indice très luisant de la pureté de son âme, et c'est ce qui attirait quelques voisins pour le visiter dans cette forêt.

Ce pauvre villageois, et ainsi le nommait-on, et toute-fois l'un des principaux pages de la très-excellente Vierge, quand il allait à l'aumône en la ville de Lesneven ou des environs, il n'importunait les personnes que de deux ou trois petites paroles : car aux portes, il disait : Ave Maria ! avec les mots en langage Breton *Saleum a depré bara*, c'est-à-dire, Saleüm mangerait du pain s'il en avait ! et puis après il prenait ce qu'on lui donnait et se retirait tout bellement auprès de cette fontaine où il prenait son maigre repas. Une fois il fut rencontré par une bande de soldats qui couraient la poule sur la campagne, lesquels l'arrêtèrent et lui demandèrent ; Qui vive ! "*Je ne suys ny Blois ni Monfort*, dit-il, (voulant dire qu'il n'était partisan ni de l'un ni de l'autre) *Mais vive la Vierge Marie !*" Davantage l'on rapporte que lorsqu'il granait, au cœur de l'hiver, et qu'il gelait à pierre fendante, et qu'il ressentait par trop la rigueur et l'injure du temps, n'ayant pour tout vêtement qu'une pauvre robe rapetassée, et toujours deschaux, pour s'échauffer un peu et modérer le froid il montait en cette souche, en empoignant de chaque main deux branches, il voltigeait et se berçait chantant à haute voix : *O Maria !* En cette façon et non autrement, l'innocent Saleüm échauffait son corps, tout transi de froidure, sans feu ni flamme et n'oubliant pas même d'invoquer sa très-sainte maîtresse Marie, faisant retentir en ce séjour solitaire les échos qui répondaient à sa voix mélodieuse et dévotieuse : il répétait six fois cette particule O et puis après il proférait le nom sacré de Marie pour ses six O, ainsi que pour les six notes de musique ; c'était sa mode d'entonner les louanges de la reine des cieux. C'est pourquoi à cause de cette sienne façon de faire, et de ce qu'il se plongeait en l'eau qu'on voyait fumer au plus fort



de l'hiver, les voisins le tenaient pour fou, car ce pauvre ver de terre, reluisant en innocence devant Dieu et sa très douce mère, en l'obscurité de ce tronc creusé qui était son taudis ordinaire, ne fut pas longuement malade, vu la façon rigoureuse de vie qu'il avait menée dès son enfance, en son ermitage, et l'on tient que la sainte Vierge qui ne manque jamais à ceux qui lui sont fidèles et qu'elle a reçus benignement en sa sainte garde, le consola et le récréa merveilleusement par ses caresses et agréables visites, s'apparaissant devant ce pauvre Saleüm, le rebut du monde, languissant et ulcéré comme le Lazare de l'évangile, tout environnée d'une grande clarté et accompagnée d'une troupe d'anges.

(à suivre)

## LES INDULGENCES.

(suite et fin)

*Leur définition*



Il me semble que nous avons maintenant sous la main tous les éléments qui doivent entrer dans la définition de l'indulgence. Dispersés dans les articles précédents, ces éléments ont besoin d'être réunis et groupés en quelques formules à la fois claires et concises. Espérons que ce rapprochement nous fournira une notion générale, un résumé fidèle où la véritable nature de l'indulgence pourra être suffisamment entendue et comprise, même par les esprits ordinaires.

ETABLISSEONS CES FORMULES :

1° L'indulgence est la remise ou rémission soit totale, soit partielle des peines temporelles dues à nos péchés, lesquels péchés ont été auparavant remis, au tribunal de la pénitence, quant à la faute, nommée aussi la coulpe.

2° L'Eglise catholique a le pouvoir de faire cette rémission, car elle est de par son fondateur Jésus-Christ, non-seulement la dépositaire, mais aussi la dispensatrice d'un trésor infini : le trésor des satisfactions de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge et des saints. En vertu du dogme si consolant de la communion des saints, l'Eglise



attache à une œuvre déterminée telle ou telle application de ces satisfactions surabondantes et elle invite ses enfants à profiter de cette admirable compensation pour expier ainsi, à bien meilleur compte, les peines qu'il faudrait sans cela subir rigoureusement et intégralement en ce monde ou en l'autre.

3° L'indulgence n'est pas seulement la rémission des peines canoniques ou pénitentielles d'autrefois ; elle est la rémission des peines temporelles elles-mêmes qu'il nous reste ordinairement à subir au sortir du saint tribunal en raison de l'imperfection de notre contrition. "Et cette "rémission qui est faite au for de l'Eglise (forum Ecclesiæ) "dit saint Thomas, vaut également au for même de Dieu "(forum Dei) où elle retentit : "Tout ce que vous déliez "rez sur la terre sera délié dans le ciel."

4° L'indulgence n'est pas une remise purement gratuite, ce n'est pas un don ou condonation d'absolue libéralité ; c'est, dit saint Thomas, une compensation proprement dite mise à la portée de notre indigence, de notre faiblesse et quelquefois de notre indifférence. En échange et en retour de l'œuvre plus ou moins pénible, laborieuse, afflictive que nous aurons accomplie, l'Eglise nous accordera telle ou telle application des satisfactions des saints et cette application servira merveilleusement à l'acquiescement de nos innombrables dettes.

A ce résumé des principales conditions exigées pour le gain des indulgences.

#### CONDITIONS POUR GAGNER LES INDULGENCES.

Il faut, premièrement en avoir l'intention. En conséquence, celui qui ferait une œuvre à laquelle est attachée une indulgence *spéciale*, ignorant complètement cette circonstance particulière ou n'ayant jamais pensé à profiter de cet avantage, celui-là ne gagnerait pas cette indulgence. Toutefois une intention générale de gagner les indulgences accordées par l'Eglise à des prières et à des œuvres *ordinaires* suffit pour gagner ces indulgences. Telle est l'opinion de la plupart des théologiens.

Mais, comme il existe deux intentions, l'une actuelle et l'autre virtuelle, laquelle faut-il avoir ? A cette question je réponds : l'intention actuelle de gagner une indulgence



n'est pas requise ; l'intention virtuelle suffit ; et j'explique, à l'instant, ces deux espèces d'intentions.

L'intention est actuelle, lorsque la volonté, par un acte présent et réfléchi, accomplit une action pour un but déterminé en regard duquel elle poursuit et achève cette action.

L'intention est virtuelle, lorsque, après s'être proposé de faire une chose pour un but déterminé, on fait cette chose sans penser actuellement à ce but que l'on veut atteindre.

Citons, d'après l'abbé Collet (traité des Indulgences) un exemple de ces deux intentions.

Je prends mon chapelet, je l'offre à Dieu et je le récite pour gagner l'indulgence attachée à cette prière: voilà une intention actuelle explicite et formelle.

Le matin, j'offre à Dieu, en vue de gagner les indulgences tout ce que je pourrai faire dans la journée d'actes de piété capables de me procurer ces indulgences ; je dis plus tard mon chapelet sans me rappeler ce premier dessein : voilà une intention virtuelle. Elle suffit pour gagner l'indulgence attachée au chapelet. De même, un jour de fête, vous désirez gagner l'indulgence plénière accordée à cette solennité. Vous vous confessez et vous priez dans cette intention, puis quand le moment de la communion est venu, vous allez à la sainte table sans vous souvenir de l'indulgence : vous pouvez être tranquille ; vous avez gagné l'indulgence en vertu de l'intention virtuelle.

Il est donc très important de former, dès le matin, l'intention de gagner toutes les indulgences que l'Eglise, dans sa bonté maternelle, a semées sous chacun de nos pas. Cette orientation générale de notre esprit et de notre volonté vers toutes ces bonnes œuvres enrichies d'indulgences, suffira pour nous faire recueillir, chaque jour, une ample moisson de faveurs spirituelles, solde et acquittement de nos dettes temporelles ou de celles des autres à l'égard de la justice de Dieu.

Pour gagner les indulgences il faut deuxièmement se trouver en état de grâce " car, dit saint Thomas, un " membre mort ne reçoit pas l'influence des autres membres vivants " et le pape Urbain VIII écrivait à un évêque : " Avertissez vos fidèles que c'est vainement qu'ils " espèrent puiser dans le trésor des indulgences, s'ils ne



“ s'efforcent de s'en rendre dignes par un cœur humilié,  
“ brisé de douleur et par la pratique des œuvres chrétiennes.  
“ nes.

La mort de l'âme, c'est le péché mortel ; sa vie, c'est la possession de la grâce sanctifiante. Un mort ne mange plus, ne boit plus, ne profite plus, et le voisinage, la juxtaposition, l'étreinte même d'un être vivant ne sauraient rappeler en lui le souffle vital disparu et l'activité éteinte. Mais, que l'âme revienne dans ce cadavre, ou plus simplement, qu'elle ranime ce membre d'où elle s'était comme retirée, et aussitôt cet organe, tout à l'heure paralysé, sentira l'influence des autres membres vivants, car, comme eux, il est maintenant baigné par une sève vivifiante, abreuvé par un sang généreux et pénétré d'une force énergique et féconde. Ainsi pour l'âme du pécheur. Frappée de mort, devenue insensible, froide, glacée comme un cadavre, cette âme ne participera de nouveau aux phénomènes de la vie qu'après en avoir recouvré le principe et reconquis la source.

Il faut en troisième lieu accomplir exactement les œuvres prescrites par l'autorité du pape ou des évêques. Ordinairement ces œuvres comprennent la confession, la communion, des prières vocales aux intentions du Souverain Pontife, une visite à un autel ou à un lieu de pèlerinage. Sur cette matière les manuels de piété sont remplis des renseignements nécessaires pour gagner chaque indulgence en particulier. Mon intention n'est pas de dresser ici la liste des indulgences. Ce travail à été fait et très-bien fait il y a quelques années par le R. P. Béringier, de la Compagnie de Jésus.

Les deux volumes de l'auteur traitent au long de toutes les indulgences et de toutes les confréries du monde catholique. Qu'il me suffise de recommander aux fidèles de se conformer scrupuleusement aux œuvres prescrites par l'autorité qui a fait et qui a concédé l'indulgence.

A cette série d'articles sur les indulgences, je donnerai comme conclusion la page suivante du R. P. Béringier.

“ Les indulgences sont le fruit des travaux et du  
“ sang de Jésus-Christ, le fruit des mérites et des douleurs  
“ de Marie, de la pénitence et du martyre des saints.  
“ Elles purifient notre âme des restes du péché en acquit-  
“ tant nos dettes envers la justice divine, elles nous en-



“ gagent à vivre constamment dans l'état de grâce sanc-  
 “ tifiante, à pratiquer les œuvres de piété, de charité et  
 “ de mortification chrétienne ; elles abrègent pour nous  
 “ les dures souffrances de l'autre vie ou même nous en  
 “ préservent tout à fait ; elles sont enfin, entre nos mains,  
 “ un des plus excellents moyens de soulager les âmes de  
 “ nos parents, de nos amis, de nos bienfaiteurs qui souf-  
 “ frent peut-être dans le feu du purgatoire et de hâter leur  
 “ entrée dans le lieu du rafraîchissement, de la lumière et  
 “ de la paix.”

L'indulgence est donc une faveur insigne. Personne jusqu'à Luther n'avait pensé à méconnaître ce bienfait, à repousser cette grâce et à refuser au pape le pouvoir de concéder des indulgences. Luther lui-même, avant de rompre définitivement avec l'Eglise catholique, était si fermement convaincu, de la valeur des indulgences qu'il disait dans sa première thèse affichée à la porte de l'église de Wittemberg, le 31 octobre 1517. “ Si quelqu'un at-  
 “ taque la vérité des indulgences du pape, qu'il soit ana-  
 “ thème ! ” Quelques mois plus tard, il est vrai, Luther foulera aux pieds ces mêmes indulgences et avec elles, leur dispensateur prudent et fidèle, le pape. Mais que prouveront cette versatilité si étrange et ces contradictions si flagrantes, sinon que Luther était le digne père de ce protestantisme plus changeant que les couleurs du caméléon et dont l'histoire a été si judicieusement nommée par Bossuet l'histoire des Variations ?

Pour nous, qui ne changeons pas et qui professons depuis l'origine de l'Eglise la même doctrine sur les indulgences, tout en regrettant les abus qui se sont produits sur cette matière à certaines époques, abus que le pape et les conciles ont vite réprimés, nous disons en toute charité fraternelle aux protestants et aux libres-penseurs, à ces hommes qui accueillent le seul mot d'indulgence avec un sourire moqueur, dédaigneux et orgueilleusement compatissant pour notre ignorance, notre naïveté presque voisine, à leur avis, de l'imbécillité ; oui, à ces esprits superbes et infatués d'eux-mêmes, nous dirons :

L'indulgence ! mais elle ne vous est pas si inconnue, si étrangère que vous le publiez hautement par vos paroles, vos écrits ou votre morgue ! Ecoutez, à ce sujet, le comte de Maistre : “ Il n'y a pas de *père de famille protestant*



“ qui n’ait accordé des indulgences chez lui, qui n’ait donné à un enfant punissable à cause de l’intercession et des mérites d’un autre enfant dont il a lieu d’être content. Il n’y a pas de *souverain protestant* qui n’ait signé cinquante indulgences pendant son règne en accordant un emploi, en remettant ou commuant une peine etc., par les mérites des pères, des fils, des parents des ancêtres.... Les aveugles ou les rebelles peuvent donc contester tant qu’ils voudront le principe des indulgences, nous les laisserons dire. Ce principe, c’est celui de la réversibilité, c’est la foi de l’univers ”  
(Soirées de Saint Pétersbourg, dixième entretien.)

Admirons donc et chérissons de plus en plus dans l’Eglise catholique cette bonté communicative, cette disposition bienveillante qui nous porte à nous aimer et à nous faire du bien les uns aux autres, en partageant notre abondance si nous sommes riches et en profitant de l’opulence des autres si nous sommes indigents. Cet échange de services, cette communion de bienfaits qui ne se borne pas à l’église militante de la terre, mais qui s’étend aux églises patiente et triomphante d’outre-tombe, ont frappé vivement un illustre écrivain de l’Académie française. Il disait il y a dix-huit mois :

“ Le catholicisme n’est pas seulement un gouvernement, une tradition, une doctrine, une logique, une psychologie ou une théologie, mais il est aussi une sociologie, si je l’ose ainsi dire ; et c’est là, sachons le bien, à l’heure critique où nous sommes, son plus grand avantage. Essayez, en effet d’atteindre et de définir l’essence du protestantisme : c’est le salut individuel qui est sa grande affaire. Le pécheur s’y confond, il s’y abîme et pour parler comme Luther, il s’y “engloutit” dans la conscience de son indignité, dans la terreur de son juge, dans l’effroi de la damnation. Les moindres manquements lui semblent des crimes n’ayant ni indulgences ni œuvres qui puissent les réparer.... Mais dans le catholicisme, les mérites des uns s’appliquent au salut des autres. La carmélite aux pieds nus, qui pleure dans son cloître sur les péchés du mondain, les efface. Le moine qui s’en va mendiant sur les routes rachète la femme adultère au prix des humiliations qu’il essuie. Il s’établit ainsi dans la société catholique une circulation



“ de perpétuelle charité. Les vivants y prient pour les  
 “ morts, les morts y intercèdent pour les vivants. Une  
 “ justice plus clément, un Dieu plus tendre à la faiblesse  
 “ humaine y accorde aux élus la grâce des pervers. Et  
 “ du centre à la circonférence de ce cercle infini où l’hu-  
 “ manité se trouve enveloppée tout entière, il n’est person-  
 “ ne en qui ne retentissent, pour le désoler, les péchés,  
 “ mais aussitôt, et pour le consoler, les mérites aussi des  
 “ autres.”

Cette page de M. Ferdinand Brunetière, le grand admi-  
 rateur de Bossuet et de Léon XIII, est si belle qu’elle ter-  
 minera avantageusement cette série d’articles. Puisse son  
 éclat couvrir les taches et racheter les défauts qui se sont  
 certainement glissés dans ce travail ! C’est donc en solli-  
 citant l’indulgence des lecteurs que j’achève mon étude sur  
 les Indulgences.

FR. ANTONIN MARICOURT,  
 des fr. prêcheurs.

(Fin)

---

### MATÈR MARIÆ VIRGINIS.

---

La maison est bâtie au flanc de la colline ;  
 Un olivier l’ombrage et sur le toit s’incline ;  
 Non loin, un laurier-rose étale ses couleurs ;  
 Au-dessous, Nazareth, la ville aux belles fleurs.

Tout est brise, parfum et douceur automnale.  
 On ne sait quelle aurore exquise et virginal.  
 Jamais, depuis l’Eden, jamais le firmament  
 Ne s’était coloré d’un azur plus charmant.  
 De suaves rayons à la pointe des herbes  
 Transformaient la rosée en diamants superbes  
 Les oiseaux dans les bois, les anges dans les airs,  
 Donnaient à l’unisson mille divins concerts.  
 Depuis vingt ans stérile, Anne la gracieuse,  
 Anne, si triste hier, est aujourd’hui joyeuse.  
 Longtemps elle a gémi ; longtemps elle a prié ;  
 Vers le Dieu de Sara longtemps elle a crié.  
 Mais le ciel à mis fin à son angoisse amère :  
 Voici qu’elle tressaille . . . et l’inféconde est mère !





LA VIERGE ENFANT

*d'après Ittenback*



—“ Accourez, accourez, ô femmes d'Israël ;  
“ Voyez entre mes bras ce miracle du ciel . . . ”

—C'est la Femme prédite au commencement, l'Eve  
Qu'Anne avait tant de fois entrevue en son rêve,  
L'Eve qui sauvera tous les peuples maudits  
Et qui nous rouvrira ta porte, ô Paradis !  
Plus blanche que les lis des champs de Galilée,  
Elle est pure, elle est vierge, elle est immaculée.  
Son âme est un foyer où s'allument les feux  
Qu'entretient pour l'encens l'archange au ciel des cieux.  
Ne parlez point des saints, elle les outrepatte.  
Dès ce premier instant, elle est pleine de grâce.  
Son âme est un soleil croissant jusqu'au plein jour.  
Son âme a commencé dans la grâce et l'amour  
Plus haut que n'a fini le séraphin sublime.  
Hauteur et profondeur, son âme est une abîme . . .  
Irrésistible attrait ! ô charme ! aimant vainqueur !  
Le Verbe attend la Vierge : il lui demande un Cœur !

Et le long des coteaux, au soleil de septembre,  
Joachim contemplait les ceps aux reflets d'ambre.  
“ Oui, l'Ange avait dit vrai près de la Porte-d'Or . . .  
“ Je bénis le Seigneur et le bénis encor.  
“ Israël, comparé si souvent à la vigne,  
“ Israël donne enfin son fruit : la Grappe insigne.  
“ Cette Grappe bientôt ruissellera le vin  
“ Qui fera l'homme fort, qui le fera divin . . .  
“ Anne avait donc raison de me redire : Espère.  
“ Marie a vu le jour . . . Et moi je suis son père !  
“ Je sens battre mon cœur dans ma poitrine en feu . . .  
“ Ah ! je porte un beau nom : Préparateur de Dieu ! ”  
Les femmes d'alentour s'en vont, émerveillées.  
Elles raconteront longtemps à leurs veillées  
Que l'arbre de Jessé soudain a reverdi  
Et que la Vierge est née, à l'aube, un samedi.

En un berceau sainte Anne a déposé Marie.  
L'enfant dans son sommeil voit Dieu ; la mère prie.  
Une auréole d'or les couvre de rayons.  
Puis une voix murmure : “ Et nous aussi prions . . . ”

Sans doute une voix d'ange. Et dans l'ombre, près d'elles,  
Vaguement, on entend frémir comme un bruit d'ailes.



## SAINT JEAN GORCUM ET SES COMPAGNONS MARTYRS.

*9 juillet.*



ÉTAIT en 1572. L'insurrection fomentée dans les Pays-Bas par le prince d'Orange et ses adhérents, avait pris des proportions assez redoutables pour qu'il ne fût plus possible de se faire illusion non-seulement sur les dangers du présent, mais encore sur l'issue de la lutte. La domination espagnole allait finir, et avec elle le catholicisme succombait.

Après avoir parcouru les côtes, les Gueux (c'était le nom que prenaient les partisans des idées nouvelles) avaient surpris la ville de Brielle, à l'embouchure de la Meuse, et en avaient fait leur centre d'opérations. Le succès les ayant enhardis, ils attaquèrent tour-à-tour Flessingue, Enchuse, et Dordrecht qu'ils prirent sans trop de peine. Alors Gorcum se trouva devant eux. Les erreurs de Calvin s'y étaient glissées et avaient préparé les voies à la révolte. Ils attaquèrent la ville. La citadelle fit seule quelque résistance, assez pour son honneur, pas assez pour le salut de ceux quelle protégeait : ses défenseurs capitulèrent à condition qu'ils auraient la vie sauve et conserveraient leurs biens.

A peine jurée par les Gueux, la capitulation fut violée. Deux des vaincus furent pendus, les autres dépouillés de tout ce qu'ils possédaient, maltraités, et gardés plusieurs jours en prison ; après quoi, on les laissa partir avec des menaces et des injures. Mais on retint prisonniers les prêtres et les moines qui s'étaient réfugiés dans la citadelle. C'étaient onze Franciscaïns du couvent de Gorcum, les deux curés de la même ville, un chanoine régulier de Saint Augustin et un vieux prêtre septuagénaire et infirme. Ils devaient plus tard avoir pour compagnons de leur épreuves et de leur victoire deux religieux Prémontrés arrêtés à Munster, le curé de Heinart, surpris dans sa maison, et le Dominicain Jean de Kenlen.

Ce dernier fut arrêté à Gorcum. Il appartenait au couvent de Cologne et avait été envoyé par son provincial à Hornas, où il faisait les fonctions de curé. Le malheur



du temps l'avait obligé à déposer son habit pour revêtir celui des prêtres séculiers, sous lequel il était moins exposé et pouvait rendre de plus faciles services. Pendant que les curés et les religieux de Gorcum étaient prisonniers dans la citadelle, il venait fréquemment dans cette ville administrer les sacrements. Un jour qu'il se rendait dans une famille catholique, pour baptiser un nouveau né, il fut arrêté par les Gueux et conduit à la prison. On l'accusa de trahison, et sa mort devint certaine aussi bien que celle de ses compagnons. Mais il n'entra pas dans les goûts de ses persécuteurs de s'en débarrasser tout de suite. Cependant, les Gueux accablaient leurs prisonniers d'injures et de mauvais traitements. On leur refusait le nécessaire ; on les tenait dans une salle basse, humide et sombre, d'où on ne le tirait que pour les bafouer, les menacer, les battre, et même commencer leur supplice. Nicolas Pieck, supérieur des Franciscains, avait été une fois pendu et laissé pour mort : un miracle seul l'avait sauvé.

Dans la nuit du 5 au 6 juillet, vers une heure du matin, les prisonniers à demi-nus et se soutenant à peine furent conduits au bord de la Meuse, où les attendait une barque conduite par un marinier de Gorcum, honnête homme qui prêtait par crainte son concours à la persécution. Huit heures après, ils arrivèrent à Dordrecht, où ils passèrent de leur barque dans la cale d'un petit bâtiment pêcheur. C'était le dimanche : la foule oisive encombrait les rues et les quais : la marée ne permettant pas de partir, le bâtiment resta attaché près du bord et les curieux ne tardèrent pas à l'envahir.

Alors commence une scène indescriptible.

Les uns accablent les confesseurs d'injures et de railleries : les autres entreprennent contre eux des discussions qui se terminent par des menaces de mort. Quelques catholiques essaient de les délivrer en offrant une rançon : les gardiens répondent à ces propositions en mettant à prix d'argent le spectacle qu'offrent leurs prisonniers à la curiosité publique. Pendant ce temps, le chef de l'escorte, prêtre apostat, se plonge dans la débauche et les laisse à la discrétion de leurs persécuteurs. Enfin la nuit et la marée viennent les délivrer de ce supplice pour leur apporter d'autres souffrances. Ceux qui restent sur le pont sont exposés au froid, à la pluie : ceux qui descendent



dans la cale sont suffoqués par la mauvaise odeur qu'exhalent les flancs du navire. A la pointe du jour on voit apparaître Brielle, et le comte de Lamark reçoit avis de l'arrivée des prisonniers.

Guillaume de Lamark, lieutenant du prince d'Orange à Brielle, a dans l'histoire une réputation de férocité que personne ne lui peut disputer. Son nom seul répandait la terreur et valait une de ces bandes redoutables dont il se servait pour soumettre le pays. A peine averti, il fit mettre sur pied une troupe nombreuse de cavaliers et de fantassins, et, suivi de la foule qui grossissait à chaque pas, il se rendit au port. Cependant les prisonniers débarquaient. Du haut de son cheval Guillaume les reçut avec des éclats de rire et des moqueries. Puis il les fit attacher deux à deux, et la sinistre procession se mit en marche, précédée du bourreau, vers la potence dressée sur le rivage. La foule hurlait : les confesseurs chantaient et le bourreau dressait son échelle comme pour consommer le sacrifice. Mais ce n'était qu'une affreuse comédie. La procession reprit sa marche, au milieu des plus hideuses démonstrations de mépris et de haine, et traversa la ville pour se rendre à la citadelle, dont le canon tonnait en signe de réjouissance.

Alors une idée sublime vient à l'esprit des martyrs : à cette joie insolente ils opposent la joie de leur triomphe, et d'une voix éclatante ils mêlent au bruit du canon et aux clameurs de la foule le chant du " Te Deum. "

Une seconde station les arrête au pied de la potence dressée sur la place du marché : le peuple les force à chanter le " Stabat " à genoux au pied de l'instrument de mort. Puis l'un d'eux prononce d'une voix grave la sublime oraison qui termine cette prière. Ils se relèvent : la foule est toujours là demandant leur sang, et, chose douloureuse à dire, les femmes se montrent plus empressées et plus cruelles.

Deux heures après, les confesseurs reprirent la route qu'ils avaient parcourue quelques jours auparavant ; cette fois ils allaient réellement à la mort. A peu de distance de Brielle, il y avait un couvent d'Augustins que les Gueux avait saccagé et dont il ne restait plus que des ruines. C'est là que les bourreaux conduisent leurs victimes, afin de s'épargner la peine de dresser la potence.



Les cordes sont attachés aux poutres échappées à la dévastation : les martyrs sont complètement dépouillés de leurs vêtements, et leur dernier appel commence.

Après quelques rapides consolations qu'ils échangent en s'embrassant, ils s'avancent à mesure que leurs noms sont prononcés. Le premier qui mourut fut le gardien des Franciscains. Pendant qu'il expirait les prédicants revenus à la charge essayaient encore de le convertir à leur doctrine. La même scène se renouvela pour chacun des confesseurs ; scène douloureuse, surtout pour ses résultats. Deux des condamnés se laissèrent séduire ou plutôt effrayer et demandèrent la vie au prix d'une apostasie. Le premier qui faillit fut un jeune franciscain, qui se convertit plus tard et mourut dans la pénitence.

Les autres confesseurs restés fidèles achevaient cependant leur sacrifice, tandis que Léonard Van Véchel, ancien curé de Gorcum les exhortait avec un saint enthousiasme à la mort pour la foi. Le dernier qui monta l'échelle fatale fut un vieillard infirme que nous avons vu arrêté dans le début de cette histoire. Comme son esprit avait failli, les bourreaux semblaient hésiter à l'immoler : mais lui, rendu à la plénitude de son intelligence et brûlant du désir de suivre ses compagnons s'écria d'une voix ferme : " Je vois les cieux s'ouvrir il me tarde d'être réuni à mes frères "—Et le sacrifice fut consommé.

Ceci se passait le 9 juillet 1572, vers quatre heures, au point du jour. Leur œuvre accomplie, les soldats rentrèrent dans Brielle et ameutèrent la populace avec laquelle ils retournèrent au couvent. Si notre époque n'avait vu de si horribles spectacles, nous hésiterions à parler de celui qu'offrirent alors ces ruines funèbres. Les cadavres furent mis en pièces, et les assistants rentrèrent dans la ville portant au bout des piques ou sur leurs casques les débris sanglants qu'ils avaient arrachés. Ils jetaient ces lambeaux au visage des passants, surtout des religieuses, en chantant d'ignobles refrains.

Mais ce n'est pas tout.—Le soir, ils revinrent encore aux ruines pour enlever aux cadavres d'autres lambeaux qu'ils mirent en vente chez les empiriques de la ville, comme des remèdes contre certaines maladies. Puis, pour clore cette scène d'infamie, ils forcèrent le novice apostat, qu'ils traînaient avec eux à décharger une arquebuse sur



les restes défigurés de son ancien supérieur. Après quoi, ils se retirèrent, laissant ces débris humains pendus aux poutres ou traîner sur le sol, à la merci des oiseaux de proie et des bêtes fauves.

Un bourgeois compatissant avait eu la pensée de les ensevelir ; mais la haine des Gueux lui enleva cette consolation. Il creusèrent deux fosses où furent jetés pêle-mêle les reliques des martyrs.

La piété des hommes ne marqua ce lieu d'aucun signe d'honneur, mais Dieu se chargea d'y pourvoir. Une tige mystérieuse naquit de cette terre sanctifiée : ses rameaux s'épanouirent sous un ciel que la bonté divine faisait à dessein plus clément, et des fleurs éclatantes, dont le nombre rappelait celui des morts endormis à leur ombre, vinrent redire au monde la parole de Celui qui promet de faire reflourir les os de ses élus.

Fr. J. M. O.  
des fr. prêch.

---

## MON PÈRE LACORDAIRE.

---

### II.



A vaste place du Carrousel n'était encore qu'un superbe désert dont le fond occidental, borné par les Tuileries, attirait d'autant mieux le regard que la garde royale de Charles X y déployait ses bataillons argentés. A l'est s'élevait, encore isolé, l'hôtel de Nantes, d'où la première machine infernale tenta aux jours du premier empereur. La rue ou la place qui rejoignait le Louvre était bordée de baraques où figurait tout l'attirail des ménageries et de tout ce que l'on a appelé depuis un jardin d'acclimatation : rien ne faisait espérer alors cette somptueuse jonction du Louvre et des Tuileries, qui était dans les plans de Napoléon, et que le second empereur a exécutée avec un invincible respect. Ce fut pour moi, qui cherchais à retrouver un peu de nature au milieu de tous ces monuments de pierres et de plâtre, une consolation d'entrer au jardin vraiment royal et français des Tuileries, dont la verdure à son déclin attirait encore au pâle soleil d'automne l'élite de ses promeneurs habitués. On y entra alors par le milieu même du château, quand la



cour n'y était pas, et " la garde qui veille aux barrières du Louvre " suffisait pour garder les Tuileries, avant que Louis-Philippe ne les eût cernées comme une place forte par un fossé, sous prétexte de jardin réservé. Cette première impression des Tuileries et de son jardin est faite pour empêcher de trouver beau tout autre plan de maisons princières : Versailles est immense, mais triste et désert ; le Luxembourg est séduisant, mais inégal ; ses diverses parties se dérobent l'une à l'autre ; seules les Tuileries se traversent de plein pied, prolongent la vue, par les Champs-Élysées, à une distance magique, et semblent, sur la terrasse des Feuillants, un rendez-vous cosmopolite, d'où l'on entend sous les blanches arcades de la rue de Rivoli parler anglais, allemand, arabe, espagnol et russe autant que français.

La sombre colonne trajane de la place Vendôme, orgueilleuse page de bronze qui narguait en 1814 et en 1815 les troupes étrangères groupées sous son ombre, et qu'Alexandre, leur chef victorieux, eut deux fois le bon esprit de ne pas laisser déchirer ; la place Louis XVI, vaste et sanglant autel où tomba l'agneau royal pour expier les crimes d'autrui ; l'église, ou plutôt le temple de la Madeleine, qui est à l'art religieux ce qu'un oratorio est à une messe classique d'Allegri ou de Palestrina ; les boulevards, alors tout empanachés de grands tilleuls séculaires, que le peuple des barricades n'avait pas encore sciés par le pied et couchés en travers de la promenade dépavée ; tout cela, depuis la rue Saint-Jacques inclusivement, me fut montré, expliqué en une heure à peu près, au bout de laquelle mon cher ange gardien en soutane me dit : *Maintenant, vous avez vu Paris . . .* — Déjà ! soupirai-je. Mais, à peine avait-il prononcé cet arrêt mémorable que nous montions dans un vieux fiacre qui, de cahots en cahots, nous mena en quelques minutes du milieu de la liberté et de la foule bruyante sous les verrous de la clôture ecclésiastique. En traversant le boulevard extérieur, nous vîmes briller le dôme doré des Invalides, l'une des plus belles traces monumentales de la grandeur de Louis XIV, vraie grandeur, qui unit la générosité à la beauté. Nous comparions ce monument à d'autres plus modernes : sur ceux-ci, disions-nous, on peut aussi écrire beauté, mais vanité ; sur ceux de Louis XIV, beauté, utilité. (à suivre)



## LÉGISLATION DU ROSAIRE.

### DE LA RÉCEPTION DES FIDÈLES DANS LA CONFRÉRIE.

#### II. De l'inscription des noms des confrères.

A. Les prêtres qui ne sont point directeurs de confrérie peuvent recueillir les noms des fidèles, mais ils doivent envoyer la liste de ces noms à quelque couvent de dominicains, ou à quelque église où la confrérie est canoniquement érigée. Là, ces noms seront transcrits sur le registre de la confrérie.

B. Les prêtres qui ont le pouvoir d'inscrire les confrères et de bénir les rosaires peuvent user de ce pouvoir partout, excepté dans les endroits où se trouve un couvent de dominicains. Cependant les prieurs provinciaux qui ont reçu du maître général commission pour distribuer les diplômes concernant ce pouvoir, peuvent en permettre l'exercice même dans les endroits où se trouve un couvent : mais, ils n'accordent cette dispense qu'à la demande du prieur conventuel de l'endroit ou au moins avec son consentement.

C. Pour qu'un fidèle devienne confrère du Rosaire, il faut 1° qu'il soit reçu régulièrement dans la confrérie par un prêtre ayant le pouvoir légitime de le recevoir.

2° Il faut que son nom soit inscrit dans le registre matricule de quelque confrérie.

L'inscription *matérielle* du nom dans le registre est absolument nécessaire mais elle peut être faite *par n'importe qui*. C'est pourquoi, lorsqu'un fidèle a été reçu dans la confrérie par le directeur, son nom peut être inscrit dans le registre soit par le directeur, soit par tout autre personne.

D. Pour être reçu de la confrérie il suffit du consentement explicite, donné verbalement ou par écrit, du directeur de la confrérie ou de tout prêtre ayant le pouvoir d'y recevoir les fidèles. Cependant, lorsqu'on le peut il est mieux de recevoir les confrères avec le rit solennel.

(à suivre)



CALENDRIER DOMINICAIN DU MOIS DE JUILLET.

INDULGENCES DE NOS CONFRÉRIES

2. VISITATION NOTRE DAME. (2<sup>o</sup> mystère joyeux.)  
*Confrérie du Rosaire* : Trois indulgences plénières.  
*Rosaire vivant* : Une indulgence plénière.
3. Bx. MARC DE MODÈNE. Dominicain.
4. Bx. LOUIS-MARIE GRIGNON DE MONTFORT. Tertiaire dominicain.
5. PREMIER DIMANCHE DU MOIS. Trois indulgences plénières.
7. Bx. BENOIT XI, PAPE. Dominicain.
8. Notre Dame Auxiliatrice.
9. SAINT JEAN DE COLOGNE. Martyr dominicain.  
*Pour tous les fidèles* : Indulgence plénière.
10. TRANSLATION DE SAINT DOMINIQUE.
13. Bx. JACQUES DE VORAGINE. Evêque dominicain.  
ANNIVERSAIRE DES DÉFUNTS ENSEVELIS DANS LES CIMETIÈRES DE NOTRE ORDRE.  
*Confrérie du Rosaire* : Indulgence plénière pour les confrères qui assistent à l'office des morts.
16. NOTRE DAME DU MONT CARMEL.  
*Rosaire vivant* : Indulgence plénière.
17. Bx. PIERRE SANZ ET SES COMPAGNONS. Martyrs dominicains.
18. Bx. CESLAS. Dominicain.
22. SAINTE MARIE MAGDELEINE. PROTECTRICE DE NOTRE ORDRE.
23. BSE JEANNE D'ORVIÉTO. Vierge dominicaine.
26. SAINTE ANNE. Mère de la très sainte Vierge.  
DERNIER DIMANCHE DU MOIS.  
*Pour tous les fidèles* : Indulgence plénière pour les personnes qui reçoivent chaque semaine le rosaire en commun.
27. Bx. AUGUSTIN DE BIELA. Dominicain.
28. Bx. ANTOINE DE CHIESA. Dominicain.
30. Bx. MANNÉS. Frère de saint Dominique.
31. SAINT IGNACE, fondateur de la Compagnie de Jésus.

ASSOCIÉS DÉFUNTS DE L'ŒUVRE DES NOVIATS.

M. Joseph Hébert, (St-Hyacinthe.)  
M. Philippe Paradis, (Rimouski.)  
Me. Ovila Bousquet, (St-Hyacinthe.)  
M. Edouard Côté, (Sherbrooke.)  
Mlle Marie Couture, (Lewiston Me.)  
M. Ferréol Bérubé, (Lewiston, Me.)  
Madame Narcisse Dugal, (Montreal.)

On recommande aux prières des associés du S. Rosaire :

Plusieurs grâces spirituelles ; un jeune homme dont la vocation rencontre des obstacles au sein de sa famille ; plusieurs malades ; 7 vocations religieuses, et une famille affligée ; Une mère de famille recommande son enfant ; Deux autres mères de famille recommandent leurs maris adonnés à la boisson et en danger de perdre la foi.